



Toutes et tous en grève le 5 décembre !

A l'appel de FSU, CGT, FO, Solidaires, UNEF, UNL, pour s'opposer au projet de réforme des retraites du gouvernement et porter des propositions alternatives.

Le système individuel à points du projet de réforme rend aléatoire le montant des pensions et vise à repousser l'âge de départ à la retraite, **c'est NON !**

Les agent-es de la Fonction publique perdraient entre 300 et 900 euros (d'après les paramètres dont nous disposons) du fait du calcul du montant des pensions non plus sur les 6 derniers mois (les meilleurs traitements de la carrière) mais sur l'ensemble de la carrière, **c'est NON !**

L'intégration des primes dans le calcul ne compensera pas cette baisse car elles sont très inégales voire inexistantes pour certains agent-es. C'est notamment le cas des enseignant-es, enseignant-es chercheurs, des agent-es de catégorie C....

La FSU revendique

La FSU revendique l'organisation d'un système de retraite par répartition, pérenne, solidaire et inter-générationnel et la garantie de son financement.

Elle défend :

- le maintien d'un calcul sur les meilleurs traitements,
- l'intégration dans la durée cotisée des années d'études, des périodes de formation, d'apprentissage, de stages, des services civiques et de chômage, services à l'étranger,
- la prise en compte de la pénibilité, la mise en œuvre de dispositifs de fin de carrière (rétablissement de la CPA et extension à tous les personnels contractuels), le droit effectif à une mobilité professionnelle, des possibilités d'allègement du temps de travail et de diversification des tâches,
- l'amélioration des droits familiaux,
- des droits nouveaux : prise en charge de cotisations pour les aidants, réversion pour les couples pacsé-es...

Il faut aussi en finir avec les inégalités entre les femmes et les hommes (salaires en moyenne de 24 % moins élevé pour les femmes)

Cela implique une politique salariale et des déroulements de carrière prenant en compte les difficultés rencontrées par les femmes (carrières ralenties, emplois moins rémunérés, plus précaires, temps partiel, périodes de chômage et une partie « inexpliquée »...), leur prise en compte dans le calcul de la retraite et l'effectivité de droits comme les droits familiaux.

La FSU rappelle son opposition au projet de réforme de retraite par points et s'adresse au gouvernement pour exiger de réelles négociations, l'amélioration des salaires et du niveau des pensions pour toutes et tous les agent es.